



Promoteurs arnaqueurs, que faire?

Par **stefadri_old**, le **19/10/2007 à 18:51**

j'ai acheté un appartement à un promoteur et ca sent l'arnaque à plein nez. déjà nous avons signé le sousseing 2 mois en retard parceque le promoteur n'avait pas effectué les travaux prévus.
ensuite, lorsque nous avons signer l'acte définitif, les travaux n'étaient toujours pas effectués. alors nous sommes retournés chez le notaire pour bloquer de l'argent que nous ne donnerions au promoteur que lorsqu'il aurait effectuer les travaux prévus dans le sousseing. nous avons aussi mis une date butoire à partir de laquelle il nous devait des indemnités journalières si les travaux n'étaient pas fait.
et aujourd'hui les travaux ne sont toujours pas terminés, nous n'avons pas reçu notre argent et il fait le mort!!!!
que pouvons nous faire?!!!